

URGENT GREVE 31 JANV : ENQUETE RAPIDE SUR LE SITE

POINT N°1 : sur les 25 premières remontées

78% de grévistes et 15 écoles dont toutes les classes sont fermées (en rouge)

Ballan-Miré Hélène Boucher CERE LA RONDE ecole primaire rpi genillé/le liège/céré-la-ronde chateau la valliere école élémentaire château la vallière la vallée du lac, maternelle Château- Renault Gilbert Combettes élémentaire GENILLE MATERNELLE Huismes maternelle de huismes la croix en touraine maternelle Langeais Ecole Maternelle H.Pellet Montlouis ARCADINE montresor montresor Monts Daumain mosnes henri des Neuillé-Pont-Pierre école élémentaire Jacques Prévert Nouâtre maternelle nouâtre NOUZILLY Ecole primaire Jeanne Salmon saint germain sur vienne saint germain sur vienne Saint Pierre des Corps élémentaire Henri Walon St Genouph Ecole primaire publique st pierre viala stalingrad St Senoch maternelle tours maternelle les abeilles truyes guy de maupassant villandry les petits colombiens Villeloin Loché Montrésor RPI Villeloin Loché Montrésor

> SUITE GROUPE DE TRAVAIL CARTE SCOLAIRE : LE SNUippFSU37 ECRIT A L'IA 37 POUR AVOIR DES RE-PONSES SUR LES RASED, LES POSTES ENFANTS DU VOYAGE, IMF...

La gestion de la carte scolaire se fait dans des conditions inacceptables pour les collègues de RASED, enfants du voyage, IMF... Nous avons demandé que ces questions soient à l'ordre du jour de la CAPD de demain. Les collègues ont au minimum le droit de savoir ce qui va leur arriver!

RASED REUNION SYNDICALE JEUDI 9 FEV 13h30 16H30

Dans nos locaux de ST AVERTIN modalité pour participer nous contacter snu37@snuipp.fr

lettre à l'IA

OBJET: questions pour la CAPD du 26 janvier 2012
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous vous sollicitons au sujet des conséquences de la carte scolaire pour les personnels.

Compte tenu de la dotation départementale et du cadre que vous avez fixé, vous devriez fermer plus d'une trentaine de postes "hors classe" dans notre département : postes de remplaçants, RASED, conseillers pédagogiques départementaux... et modifier la carte des IMF.

Pour les postes de remplaçants, nous pouvons penser que vous allez supprimer notamment les 11 postes que vous avez remis à la rentrée 2011 et qui sont occupés par des enseignants à titre provisoire.

Nous nous interrogeons donc sur la question des autres postes.

Pour les collègues de RASED notamment E et G, la situation actuelle est particulièrement source d'anxiété et de questionnements auxquels nous ne pouvons pas répondre.

A aucun moment, ils n'ont été réunis pour être informés et encore moins consultés.

Nous apprenons, nous élus du personnel, les dispositifs envisagés réunions après réunions.

Il était question de fermer les postes vacants et ceux libérés par des collègues partant en retraite mais aussi de proposer à des collègues de passer sur une CLIS ou une ULIS.

Certains collègues ont été contactés par l'EN ASH pour un tel "échange" d'autres pas!

Hier en groupe de travail, vous avez indiqué la possibilité de fermer tous les postes de RASED pour les réouvrir dans l'objectif d'une redistribution équitable sur l'ensemble du département.

Une telle décision entraînerait de grandes difficultés pour le mouvement qui en découlerait : notamment par la définition des priorités.

Il serait inconcevable de fermer tous les postes sans avoir en amont réfléchi aux conséquences en terme de mouvement.

De plus nous savons maintenant (malheureusement) par l'expérience des dernières cartes scolaires, que l'éparpillement des moyens restants fragilise encore plus les réseaux et aboutit finalement à de nouveaux postes vacants qui disparaîtraient à la prochaine carte.

Pour les postes "enfants du voyage", leur réimplantation sur des postes de ZIL peut entraîner les mêmes conséquences : éparpillement des postes, désintérêt pour les personnels, carences dans les aides apportées dans les écoles accueillant des élèves concernés lorsque ces collègues sont sur des remplacements longs... Nous nous interrogeons par ailleurs sur le maintien du nombre de remplaçants ZIL existant dans les circonscriptions.

Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur, comme nous l'avons fait lors de la réunion de négociation préalable pour la grève du 31 janvier, le maintien de tous les postes RASED dans le département et l'arrêt des suppressions de postes.

Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur, de répondre aux questions légitimes que se posent nos collègues E et G, nos collègues sur postes ciblés "enfants du voyage" et nos collègues IMF et ce dans le cadre de la CAPD du 26 janvier 2012.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses. Paul. AGARD

> CTA DU 24 FEVRIER BOYCOTTE! POUR DENI DE DEMOCRATIE SOCIALE

Communiqué de presse intersyndical des FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT de l'académie Orléans-Tours

Un Comité technique académique était convoqué ce mardi 24 janvier 2012 pour étudier la répartition des moyens d'enseignement et des emplois hors enseignement pour la rentrée 2012 dans l'académie d'Orléans-Tours.

Face à la suppression de 426 postes, programmée dans les établissements et services de notre académie, les organisations syndicales FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT auraient unanimement voté contre un tel projet.

Alors qu'un plan d'urgence serait nécessaire, dans une académie où l'enjeu de la démocratisation de la formation se pose de façon aiguë, notamment pour les enfants des familles modestes, alors qu'il faudrait absolument dégager des moyens supplémentaires pour inverser ces tendances, ces suppressions de postes entraîneront de nouvelles dégradations dans les conditions d'études des élèves, et les conditions de travail des personnels.

Face à ce risque, le Recteur a opposé aux représentants des personnels son refus catégorique de soumettre au vote ces points à l'ordre du jour : elle obéit en cela à une consigne ministérielle qui transforme le Comité technique académique en une simple chambre d'information sur les mesures régressives tant pour les élèves que pour les personnels.

Les organisations syndicales FSU, UNSA Education et SGEN-CFDT protestent vigoureusement contre ce nouveau déni de démocratie sociale, et appellent les personnels à faire entendre leurs voix dans les actions locales et nationales pour la défense d'un service public d'éducation de qualité.